

BULLETIN DE PRÉSENTATION

À L'ÉLECTION D'UN POSTE D'ADMINISTRATEUR OU D'ADMINISTRATRICE • ÉLECTIONS 2025

RÉGION ÉLECTORALE : (veuillez cocher)

| | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> 2. Outaouais, Laval, Lanaudière et Laurentides | <input type="checkbox"/> 3. Capitale-Nationale, Mauricie, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec | <input type="checkbox"/> 4. Estrie et Montérégie |
|--|---|---|

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prénom et nom :

Poste occupé :

Employeur principal :

Adresse du domicile professionnel

Numéro de permis :

Date d'admission à l'Ordre :

DÉCLARATION DES SIGNATAIRES

Cinq conseillers ou conseillères d'orientation doivent appuyer la candidature proposée.

Nous, soussignés, membres en règle de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, proposons, la candidature de :

**NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT
OU DE LA CANDIDATE :**

| | Prénom et nom du membre signataire | No de permis | Date | Signature du membre |
|---|------------------------------------|--------------|------|---------------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |

IMPORTANT

- Tous les signataires doivent avoir leur domicile professionnel (lieu où ils exercent principalement leur profession) dans la région concernée.
- Les signatures numériques sont acceptées.

- Les signatures peuvent être mise sur la même page du bulletin de présentation ou de façon séparée.
- Les membres ne peuvent signer plus d'un bulletin de présentation sinon leur signature est rayée de tous les bulletins.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les informations recueillies dans cette déclaration, ainsi que la photo fournie, seront publiées telles quelles sur la page des élections du site Web de l'Ordre. Aucune révision de texte ne sera effectuée.

Formation générale et complémentaire

Quels sont les diplômes que vous avez obtenus ?

| TITRE DU DIPLOME | UNIVERSITÉ | ANNÉE D'OBTENTION |
|------------------|------------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Expérience professionnelle

Veuillez indiquer les fonctions occupées actuellement et antérieurement.

| TITRE DE LA FONCTION | NOM DE L'EMPLOYEUR | PÉRIODE DE TRAVAIL |
|----------------------|--------------------|--------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Principales activités et réalisations

Indiquez vos principales activités et réalisations, notamment au sein de l'Ordre, de même que vos motivations et intérêts. Indiquez également les objectifs que vous poursuivez en lien avec la mission de protection du public de l'Ordre.

Note : Votre texte ne doit pas compter plus de 500 mots. Aucun lien vers un site Internet ou des médias sociaux n'est accepté.

Autre élément à fournir

Accompagnez votre bulletin de présentation d'une photo récente d'au plus 5 cm X 7 cm (format JPEG ou PNG).

DÉCLARATION ET ENGAGEMENTS DES PERSONNES CANDIDATES À L'ÉLECTION

Par la présente,

- Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et véridiques. Je comprends que toute déclaration fautive ou incomplète peut entraîner des conséquences importantes.
- Je déclare être inscrit.e au tableau des membres de l'Ordre en date du 17 mars 2025 et que mon droit d'exercer des activités professionnelles n'est pas limité ou suspendu à cette même date.
- Je déclare que mon domicile professionnel, lieu principal où j'exerce ma profession, se situe dans la région correspondant à ma candidature.
- Je déclare ne pas être membre d'un conseil d'administration ni dirigeant.e d'une personne morale ou de tout autre groupement de personnes ayant pour objet principal la promotion des droits ou la défense des intérêts des membres de l'Ordre ou des professionnels en général.
- Je déclare ne pas être à l'emploi de l'Ordre et ne pas avoir eu de lien d'emploi au cours de l'année dernière.
- Je déclare ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire au cours des cinq dernières années, sauf si la sanction est une réprimande.
- Je déclare ne pas avoir fait l'objet d'une décision d'un tribunal canadien me déclarant coupable d'une infraction criminelle impliquant un acte de collusion, de corruption, de malversation, d'abus de confiance, de fraude, de trafic d'influence ou des gestes ou des propos abusifs à caractère sexuel, au cours des cinq dernières années.
- Je déclare ne pas avoir fait l'objet d'une infraction pénale visée par l'article 188 du *Code des professions*, au cours des cinq dernières années.
- Je déclare ne pas avoir fait l'objet d'une révocation de mandat d'administrateur ou d'administratrice de l'Ordre au cours des cinq dernières années.
- Je déclare ne pas avoir fait l'objet d'une décision d'un tribunal en raison de quérulence.
- Je déclare avoir pris connaissance du [Règlement sur l'organisation de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec et sur les élections à son Conseil d'administration](#) (r.74.02) et du [Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et administratrices de l'OCCOQ](#), et je m'engage à les respecter.

Par la présente,

- Je m'engage à m'acquitter des devoirs et obligations qui découlent du *Code des professions* et du Règlement (r.74.02) en tenant compte des autres indications et avis donnés par l'Ordre.
- Je m'engage à respecter les règles de conduite applicables aux personnes candidates ainsi que celles concernant les communications électorales prévues par la réglementation et l'Ordre.

En foi de quoi, j'ai signé, à _____, ce _____
lieu jour/mois/année

Signature

N. B. : Tout bulletin de présentation complet doit être remis à la secrétaire de l'Ordre uniquement par courriel, au plus tard le 1^{er} avril 2025 à 16 h 30. Dès réception du bulletin de présentation dûment rempli, la secrétaire envoie à la personne candidate à l'élection un accusé de réception attestant la réception de sa candidature. Avant d'émettre cet accusé de réception, la secrétaire peut exiger de la personne candidate à l'élection qu'elle apporte des modifications au bulletin de présentation qui n'est pas correctement rempli (art. 16, r.74.02). La secrétaire refuse d'accuser réception d'un bulletin de présentation qui, malgré une telle demande de modification, est incomplet, contient de l'information erronée ou propose une candidature qui ne satisfait pas aux critères d'éligibilité prévus par le *Code des professions* ou par le Règlement (r.74.02). Sa décision est définitive (art. 16, r.74.02).

Le bulletin de présentation doit être transmis uniquement par courriel au plus tard le

1^{er} avril 2025, à 16 h 30.

Secrétaire de l'Ordre
Gaëlle de Roussan
(gderoussan@orientation.qc.ca)